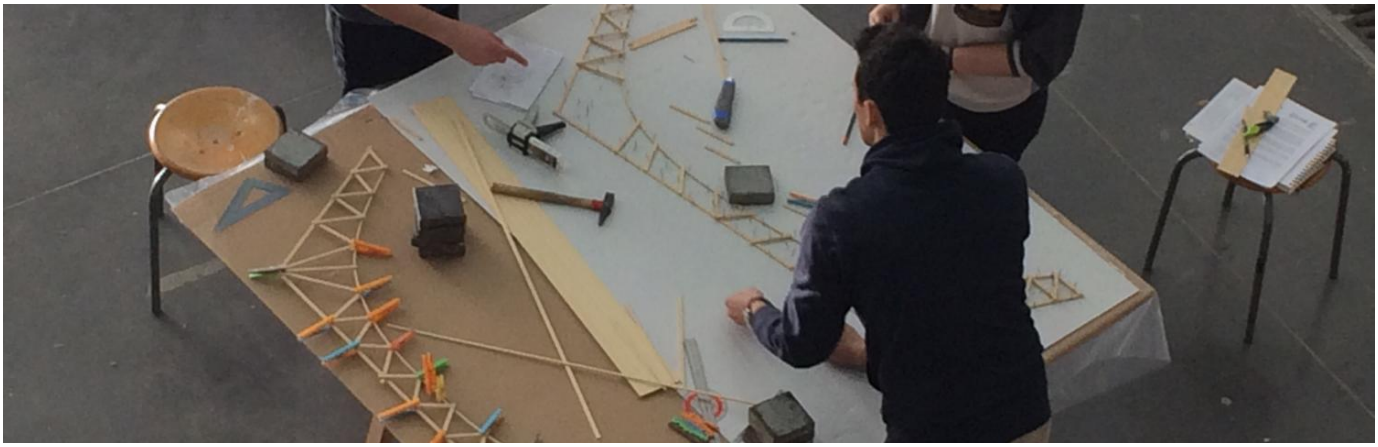

Intégrer le cursus ingénieur

Devenir ingénieur·e de l’ENTPE, c’est œuvrer aux besoins fondamentaux des femmes et des hommes de nos territoires : se déplacer, habiter, préserver, sans compromettre la réponse aux besoins des générations futures dans les domaines du génie civil et du bâtiment, des transports, de la ville et de l’environnement.

Étudiantes et étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

L’ENTPE recrute sur **2 concours** ouverts aux étudiantes et étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans les filières suivantes :

- MP (mathématiques/physique)
- PC (physique/chimie)

- PSI (physique/sciences de l’ingénieur)
- MPI (mathématiques, physique et informatique)
- PT (physique-technologie)
- TSI (technologie/sciences de l’ingénieur)
- BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la terre)

Quel que soit le concours, les inscriptions ont lieu **exclusivement** par internet sur le site du Service concours écoles d'ingénieurs (SCEI) à partir de décembre.

/// Modalités d'accès par filière

Nous vous invitons à vous rendre directement sur les sites de chacun des concours qui servent de banques d’épreuves, afin d’avoir des informations précises :

- Vous êtes élèves en filières MP, PC, PSI, MPI, PT, TSI ?
  Le **concours commun Mines-Télécom** permet désormais d'accéder à l'ENTPE - Accédez à la notice du concours commun Mines-Télécom
- Vous êtes élèves en filière BCPST ?
  Le **concours G2E** (géologie, eau et environnement) vous permet d'intégrer l'ENTPE - Accédez à la notice du concours G2E

/// Places offertes en 2024

Filières	**MP**	**MPI**	**PC**	**PSI**	**PT**	**TSI**	**BCPST**
Civil·e	25	2	19	22	4	2	21
Fonctionnaire	32	3	24	30	6	4	26

Date de rentrée : 2 septembre 2024

L’ENTPE vous accueille avec un **programme d’intégration** organisé sur 2 semaines. Les modalités sont variées : activités pédagogiques, visites de sites et de chantiers sur l’agglomération lyonnaise, activités du bureau des étudiant·es...

Étudiantes et étudiants en licence ou en Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Titulaire d’une licence 3 ou d’un Bachelor universitaire de technologie (BUT) dans un domaine portant au choix sur la mécanique, physique, génie civil ou mathématiques, devenez ingénieur·e en intégrant l’ENTPE en 1re année.

/// Dates clés

- **Décembre/février** : dépôt des dossiers
- **Mars** : commission de présélection
- **Avril** : auditions
- **Fin mai** : propositions d'admission sur titre

L'admission sur titre en 1re année du cursus ingénieur de l'ENTPE se fait après étude des dossiers et audition des candidat·es.

/// Conditions d'accès

L’admission sur titre en 1re année est ouverte aux étudiantes et étudiants titulaires d’une licence 3 ou d'un BUT validé dans un domaine portant au choix sur la mécanique, physique, génie civil ou les mathématiques.

La pratique récente de l’anglais est recommandée pour faciliter l’obtention d’une certification attestant du niveau minimum requis pour la délivrance du diplôme d’ingénieur.

La mention Bien est exigée à la licence ou au BUT.

/// Candidature pour l'année 2024

Pour candidater envoyez votre CV par mail à l'adresse ast.dfi@entpe.fr **avant le 4 février 2024**.

Si vous êtes potentiellement éligible, toutes les informations nécessaires à l’envoi de votre dossier de candidature vous seront adressées en réponse. **La date limite de dépôt de votre dossier est le 16 février 2024.**

La candidature à une admission sur titre est gratuite.

/// Audition des candidates et candidats

Les candidates et candidats présélectionné·es sur dossier seront convoqué·es à l'ENTPE ou à une visio-conférence pour un entretien d’ordre général avec la Commission d’admission sur titre. La convocation leur est adressée par voie électronique.

/// Admission

Fin mai, les candidates et candidats sont informé·es individuellement de la décision de la commission.

/// Coûts de scolarité et aides financières

Les coûts de scolarité et les aides financières sont identiques quelle que soit la voie d’accès au cursus ingénieur de l’ENTPE.

CONTACT

Service cursus ingénieur - Direction de la formation initiale

ast.dfi@entpe.fr

Étudiantes et étudiants en master

Titulaire d’une maîtrise en sciences ou d’une 1re année de master en mathématiques, mathématiques appliquées, physique, mécanique, génie civil, sciences de la vie et de la terre, devenez ingénieur en intégrant l’ENTPE en 2e année.

/// Dates clés

- **Décembre/Février** : dépôt des dossiers
- **Mars** : commission de présélection
- **Avril** : auditions
- **Fin mai** : propositions d'admission sur titre

L'admission sur titre en 2e année du cursus ingénieur de l'ENTPE se fait après étude des dossiers et audition des candidates et candidats.

/// Conditions d'accès

L’admission sur titre en 2e année est ouverte aux étudiantes et étudiants titulaires d’une maîtrise ou d’une 1re année de master, ou équivalent, validée en mathématiques, mécanique, mathématiques appliquées, physique, génie civil ou sciences de la vie et de la terre.

La pratique récente de l’anglais est recommandée pour faciliter l’obtention d’une certification attestant du niveau minimum requis pour la délivrance du diplôme d’ingénieur.

La mention Bien est exigée au master.

/// Candidature pour l'année 2024

Pour candidater envoyez votre CV par mail à l'adresse ast.dfi@entpe.fr **avant le 04 février 2024**.

Si vous êtes potentiellement éligible, toutes les informations nécessaires à l’envoi de votre dossier de candidature vous seront adressées en réponse. **La date limite de dépôt de votre dossier est le 16 février 2024.**

La candidature à une admission sur titre est gratuite.

/// Audition des candidates et candidats

Les candidates et candidats présélectionné·es sur dossier seront convoqué·es à l'ENTPE ou à une visio-conférence pour un entretien d’ordre général avec la Commission d’admission sur titre. La convocation leur est adressée par voie électronique.

/// Admission

Fin mai, les candidates et candidats sont informé·es individuellement de la décision de la commission.

/// Coûts de scolarité et aides financières

Les coûts de scolarité et les aides financières sont identiques quelle que soit la voie d’accès au cursus ingénieur de l’ENTPE.

CONTACT

Service cursus ingénieur **-** *Direction de la formation initiale*

ast.dfi@entpe.fr

Étudiantes et étudiants internationaux

L'ENTPE est une grande école d'ingénieur qui propose différentes formations, accessibles aux étudiantes et étudiants internationaux, soit par concours, soit sur dossier.

>> Accédez à toute les informations pour venir étudier à l'ENTPE

Fonctionnaires via un concours interne

Si vous êtes fonctionnaire, militaire ou agent·e non titulaire de droit public des trois fonctions publiques, et moyennant certaines conditions d’activité et d’ancienneté, vous pouvez accéder au cursus ingénieur via un concours interne et une année de stage probatoire.

/// Concours interne des Ingénieur·es des travaux publics de l'État (ITPE)

L’intégralité des informations (inscriptions, conditions d’éligibilité, épreuves, …) sont disponibles sur le site du ministère.

/// Le stage probatoire

Le stage probatoire est d’une durée de 15 mois (de juin à septembre de l’année suivante). Son petit effectif (15 élèves maximum) permet une pédagogie et un suivi individualisés, adaptés en fonction de l’effectif du stage et du profil de chacun·e des lauréat·es.

Le stage probatoire a pour objectif de mettre à niveau les lauréat·es du concours interne, afin de leur permettre de suivre les cours dispensés en première année cursus ingénieur à l’ENTPE. Il permet, d’une part, d’assurer aux stagiaires les prérequis scientifiques nécessaires, avec au besoin des cours de mathématique, physique ou informatique. Par ailleurs, le stage probatoire peut comprendre aussi des cours d’ouverture ou d’harmonisation (français, anglais, sciences de la vie et de la terre (SVT), …) dans des disciplines pertinentes pour l’entrée en cursus ingénieur.

Chaque année, le programme précis du stage probatoire est ajusté au mieux, en volume et contenu. L’évaluation du stage probatoire est en contrôle continu. A l’issue du stage, si les résultats le permettent, le/la stagiaire est admis·e sur titre en 1re année du cursus ingénieur.

/// Exigences en langues et international pour obtenir le diplôme d’ingénieur

La pratique récente de l’anglais est recommandée pour faciliter l’obtention d’une certification attestant du niveau minimum requis (800 minimum à la certification TOEIC) pour la délivrance du diplôme d’ingénieur.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme d’ingénieur est également conditionnée à la réalisation d’une mobilité internationale d’au moins 17 semaines au cours de la formation d’ingénieur.

/// Dérogation

Un·e lauréat·e du concours interne, qui dispose d’un titre ou diplôme de niveau 6 (licence), peut être dispensé·e :

- soit du stage probatoire,
- soit du stage probatoire et de la 1re année du cursus ingénieur.

Cette dispense est accordée par la directrice de l’ENTPE sur la base du dossier académique, d’un entretien et du résultat de 2 épreuves organisées par l’école pour valider le niveau scientifique, ceci afin de rentrer en 1re année ou en 2e année du cursus ingénieur.

/// Taux de réussite

Depuis 10 ans, sur 73 lauréat·es :

- 68 diplômé·es,
- 4 encore en cursus ingénieur,
- 1 échec.

CONTACT

Christel DIONET, département cursus ingénieur, direction de la formation initiale

E-mail : christel.dionet@entpe.fr

Coûts de scolarité et aides financières

Les coûts de scolarité et les aides financières sont identiques quelle que soit la voie d’accès au cursus ingénieur de l’ENTPE.

L'ENTPE attribue des aides financières sur critères sociaux et des aides à la mobilité internationale aux étudiantes et étudiants inscrits en cycle ingénieur.

Accédez à la page dédiée aux tarifs de scolarité et aides financières

La Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Depuis l'année universitaire 2018-2019, vous devez fournir une attestation d'acquittement de la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) lors de votre inscription dans votre établissement d’enseignement supérieur.
Plus d'informations sur la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)